



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

# Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord



www.fao.org

## Editorial

### L'agriculture familiale : perspectives mondiales

Les 27 et 28 octobre 2014 se tiendra au siège de la FAO à Rome un Dialogue Mondial sur l'Agriculture Familiale. Des représentants gouvernementaux de haut niveau, des agriculteurs, des représentants d'Organisations de la Société Civile, du secteur privé, des universités, des organismes de développement se réuniront pour faire le bilan de la dynamique créée durant cette Année Internationale de l'Agriculture Familiale. Suite aux cinq dialogues régionaux qui ont eu lieu en 2013, il sera question de fournir une vue d'ensemble des questions relatives à l'agriculture familiale et de donner les orientations pour un programme d'action post-2014.

C'est en cohérence avec cette dynamique, et par un retour sur les activités et principaux événements passés et à venir, que le Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord rend compte dans ce numéro de sa contribution.

L'initiative régionale sur la « Petite agriculture durable pour un développement inclusif », coordonnée par notre Bureau, est une des trois initiatives lancées par la FAO pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Pour la période 2014-2017, et en parallèle aux deux autres initiatives relatives à la « gestion de la rarefaction de l'eau » et au « renforcement de la résilience pour une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition », des activités de plaidoyer et de mobilisation de ressources vont être menées afin de répondre aux priorités des pays telles que définies dans les Cadres de Programmation par Pays (CPP).

Cette initiative permettra d'attirer l'attention sur la nécessité de soutenir la petite agriculture en tant que moteur des économies et des sociétés rurales de la région NENA. Ce type d'agriculture joue, en effet, un rôle important sur les plans socio-économique et environnemental dans les pays de la région. Et ceci, notamment, en termes de contribution à la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la conservation de la biodiversité.

*Benoît Horemans*

*Coordinateur du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord et Représentant en Tunisie*



## Initiative Régionale « Petite agriculture durable pour un développement inclusif »

### Une approche prospective fondée sur les défis de la petite agriculture dans la région

La 32<sup>ème</sup> Conférence Régionale de la FAO pour le Proche Orient et l'Afrique du Nord, qui a eu lieu du 24 au 28 février 2014 à Rome, a consacré trois initiatives pour la région NENA. Une sur la « Gestion de la rarefaction de l'eau », Une sur le « Renforcement de la résilience pour une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition » et une sur la « Petite agriculture durable pour un développement inclusif ». Ces initiatives contribueront à la Stratégie Arabe pour le Développement Agricole (SADA) et à la Déclaration de Riadh.

#### L'initiative régionale sur la Petite agriculture durable pour un développement inclusif

s'inscrit dans le nouveau Cadre stratégique de la FAO avec un ancrage particulier dans l'Objectif stratégique visant à réduire la pauvreté rurale. Elle contribuera aussi à rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables et à rendre les systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces.

Elle s'inscrit également dans les Cadres de Programmation par Pays (CPP) qui ont retenu comme priorité la petite agriculture, en particulier en Egypte, au Liban, au Maroc, au Soudan et en Tunisie, les cinq pays pilotes retenus pour cette phase de lancement de l'initiative régionale.



*L'agriculture familiale un système de production à développer pour une agriculture durable*

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

#### A LA UNE

- Initiative Régionale « Petite agriculture durable pour un développement inclusif »
- Une approche prospective fondée sur les défis de la petite agriculture dans la région
- Un cadre de travail unificateur
- Répondre aux priorités de la petite agricultures et...
- ...Faire une différence significative
- Les partenaires clés de l'initiative régionale

### ACTUALITÉS SOUS-RÉGIONALES

- Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO)
- Mise en œuvre de mécanismes de financement durables de lutte contre le criquet pèlerin

#### AGENDA

#### DERNIÈRE PARUTION

- Dépliant Mauritanie
- Méthodologies de la vulgarisation agricole
- Appui aux OPA pour un meilleur encadrement aux éleveurs dans le cadre d'un nouveau Partenariat Public-Privé

## Un cadre de travail unificateur



L'initiative régionale représente un cadre de travail intégré afin de mieux soutenir et appuyer les politiques des pays dans le but de relever les défis auxquels est confrontée la petite agriculture, notamment la réduction de la pauvreté en milieu rural et la création d'emplois décents, particulièrement pour les jeunes et les femmes.

Dans sa phase actuelle de lancement, cette initiative se concentre sur cinq pays pilotes. Elle débutera par une évaluation analytique de la petite agriculture, y compris les expériences passées et les bonnes pratiques, pour une meilleure connaissance des petits exploitants.

Une typologie des agricultures familiales dans les pays de la région va permettre de mieux cibler et soutenir les stratégies et politiques fondées sur des données probantes et de prioriser les interventions, ainsi que les investissements publics en faveur de la petite agriculture.

Les interventions de la FAO permettront de mettre à disposition des outils méthodologiques et de l'expertise pour un meilleur développement organisationnel des structures institutionnelles et des partenaires de la société civile et le renforcement de leurs capacités à améliorer la gouvernance, la durabilité, l'égalité en matière de genre et l'équité sociale.

## Répondre aux priorités de la petite agricultures et...

Le Dialogue Régional sur l'agriculture familiale qui a eu lieu à Tunis a convenu de définir l'agriculture familiale comme un type de système de production agricole géré par un ou plusieurs membres d'une famille et surtout tributaire de la main-d'œuvre familiale non salariée. L'agriculture familiale comprend la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole. Elle est souvent caractérisée par de multiples activités par lesquelles la famille tente d'augmenter ses revenus et d'en diversifier les sources pour pouvoir se protéger contre les chocs exogènes.

Cette agriculture emploie un quart de la population active de la région,

largement composée de petits producteurs. Les femmes représentent une part croissante de cette main-d'œuvre. Du fait de la croissance de la population et de facteurs institutionnels complexes comme les systèmes légaux et traditionnels qui régissent la jouissance des terres, la taille moyenne des exploitations a diminué dans la région au cours des trente dernières années. En dépit de son importante contribution à la sécurité alimentaire et à l'économie rurale, la petite agriculture est confrontée à de nombreux obstacles imbriqués qui entravent sa productivité, sa rentabilité et sa contribution à la croissance économique.

### ...Faire une différence significative

Cette initiative sera mise en œuvre en tant que partie intégrante du développement rural en faveur des petits producteurs et des populations rurales pauvres et couvrira trois volets majeurs. Améliorer le ciblage des politiques et des stratégies en se basant sur des données probantes pour renforcer la petite agriculture et améliorer les moyens d'existence des personnes travaillant dans ce secteur et réduire les disparités de revenus, notamment ceux des jeunes et des femmes. Parmi les principales questions à traiter dans ce volet, le renforcement des institutions rurales, la valorisation du capital humain des femmes et des jeunes, la ventilation des données selon le sexe afin d'acquérir une compréhension globale des dynamiques sociales dans les zones rurales.

L'amélioration durable de la productivité de la petite agriculture, par le biais d'une gestion responsable des ressources naturelles, d'un accès à des semences améliorées, aux engrais, aux crédits et à l'assurance; du transfert et de la diffusion des technologies dans le but d'accroître les

rendements; de la diversification et de l'ajout de valeur par l'intermédiaire d'activités visant à intégrer les jeunes dans le secteur agricole.

Enfin, l'autonomisation des petits exploitants est une priorité en termes de développement économique et de sécurité alimentaire. Cette autonomisation sera favorisée par le biais d'un environnement institutionnel propice à un développement durable et économiquement viable pour la petite agriculture. Elle passe nécessairement par des droits fonciers mieux reconnus, des organisations professionnelles agricoles fortes et représentatives des liens entre les agriculteurs, une facilitation de leur accès aux marchés, et le renforcement de leur résilience aux chocs (d'origine naturelle ou humaine) et aux effets du changement climatique. Ce processus d'autonomisation cible les femmes qui constituent une frange déterminante de la main-d'œuvre au sein de l'agriculture familiale. En effet, les agricultrices de la région sont encore pénalisées par un accès inégal aux ressources productives et aux opportunités économiques.

## Les partenaires clés de l'initiative régionale



**UMNAGRI:** Union Maghrébine et Nord-Africaine des Agriculteurs (plate-forme régionale couvrant l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie)



**ICARDA:** Centre international de recherche agricole dans les zones arides



**FIDA:** Fonds international de développement agricole (soutien aux organisations paysannes de l'Afrique - Programme SFOAP)



**CIHEAM:** Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes



**EU ENPARD :** European Neighborhood Programme for Agriculture and Rural Development



**UPA- DI :** Union des Producteurs Agricoles – Développement International. Longueuil (Québec) Canada



**OIT :** Organisation Internationale du Travail

# Actualités sous-régionales

## Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO)

### Mise en œuvre de mécanismes de financement durables de lutte contre le criquet pèlerin



Participants à la 7ème Session de la CLCPRO



La septième session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) s'est tenue à Nouakchott du 22 au 26 juin 2014. Ces sessions ordinaires ont pour objectifs de définir les orientations stratégiques de la CLCPRO, d'examiner les comptes annuels de son fonds fiduciaire géré par la FAO et d'établir le programme de travail et le budget du prochain biennium. Le point principal de son ordre du jour portait sur les questions institutionnelles relatives à (i) la révision des rôles et responsabilités de la CLCPRO pour lui donner plus d'autonomie tout en restant dans le cadre de la FAO et (ii) la mise en œuvre de mécanismes de financement durables de la lutte contre le criquet pèlerin dans la région. Les délégués des Etats membres ont approuvé la redéfinition des fonctions du Président, du Comité exécutif et du Secrétaire exécutif de la CLCPRO en vue d'une plus grande appropriation par les pays de leur Commission. Concernant les mécanismes de financement de lutte contre le criquet pèlerin, les délégués ont approuvés notamment un système de financement aligné sur la dynamique d'évolution des populations du criquet pèlerin. Ce système met en exergue les financements nationaux, la solidarité régionale, la coopération sud-sud et l'appui des institutions régionales (UEMOA, CEDEAO...). Le premier instrument de financement est celui du budget des Etats avec l'objectif d'une prise

en charge totale des frais récurrents de la lutte préventive par ceux-ci (actuellement de l'ordre de 65% en moyenne). Les délégués ont aussi décidé d'apporter un appui aux pays en difficultés, dans des conditions précises, pour la lutte préventive à partir du fonds fiduciaire de leur Commission avec un plafond annuel de 100 000 dollars. Ils ont en outre décidé d'abonder, à partir du fonds fiduciaire de leur Commission, le « fonds régional de gestion du risque acridien », nouvel instrument, à hauteur de 100 000 dollars par an pour les périodes acridiennes de résurgence et début de recrudescence, périodes souvent critiques pouvant conduire à des invasions généralisées et donc à des situations de crises alimentaires. Un plaidoyer sera entrepris dans les mois et années qui viennent pour que cet instrument financier puisse aussi être abondé dans le cadre de la coopération sud-sud en particulier. A noter, l'appropriation croissante par les pays de leur Commission puisque leurs contributions au fonds fiduciaire de leur Commission sont en progression avec près de 500 000 dollars perçus en 2013, sur 639 000 attendus. Les délégués ont décidé que soit organisé en 2015, en accord avec le pays hôte, l'Algérie, une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne dans les pays membres de la CLCPRO sur les thèmes de la stratégie de lutte préventive et de l'instauration de mécanismes de financement durables de lutte contre le criquet pèlerin dans la région

## Agenda

	Forum Débat	<i>Journée Mondiale de l'Alimentation Forum Débat sur « Agriculture familiale et rôle de la femme rurale » Exposition Foire des produits agricoles de la femme rurale issus de l'agriculture familiale</i>	16 octobre	Global	Tunis Tunisie
	Atelier	<i>« Analyse des textes juridiques et législatifs des Organisations professionnelles Agricoles »</i>	20 octobre	sous-régional	Rabat Maroc
	Formation	<i>« Renforcement du mécanisme de dialogue et de concertation entre les acteurs-clés »</i>	21 au 22 octobre	sous-régional	Rabat Maroc
	Formation	<i>« La gestion des élevages des petits ruminants dans les pays du Maghreb »</i>	23 et 24 octobre	sous-régional	Rabat Maroc
	Formation	<i>« La gestion des élevages apicoles dans les pays du Maghreb »</i>	23 et 24 octobre	sous-régional	Rabat Maroc
	Atelier	<i>« L'amélioration de la collecte et de l'analyse du coût de production de produits agricoles en Afrique du Nord »</i>	30-31 octobre	sous-régional	Tunis Tunisie
	Atelier	<i>Atelier de formation IPPC – NEPPO</i>	27-30 octobre	régional	Caire Egypte

# Agenda

 <p><b>Novembre 2014</b></p>	Atelier	« Foncier agricole au Maghreb »	19-21 novembre	sous-régional	Rabat Maroc
	Atelier	Atelier d'échange des résultats des diagnostics 'valorisation des variétés locales des figues au Maghreb' conduits par les associations du REMADEL	14 novembre	sous-régional	Tunis Tunisie
 <p><b>Décembre 2014</b></p>	Atelier	Atelier de lancement du projet des oasis au Maghreb	no-vembre/décembre	sous-régional	
	Atelier	Atelier sur « l'élevage et la faune sauvage en milieux arides et désertiques »	16 décembre	régional	Djerba Tunisie

## Dernières parutions

### Dépliant Mauritanie

Le bureau de la FAO en Mauritanie a élaboré un dépliant qui rend compte des résultats de 3 projets qui ont pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et de renforcer leur résilience et leurs capacités de répondre aux crises. Dès le début de la crise alimentaire et nutritionnelle de 2011-2012, la FAO, en collaboration avec ses partenaires USAID/OFDA a mis en œuvre des activités dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, et s'est attachée à répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables, tout en développant des activités pour renforcer leur résilience. La FAO a bénéficié d'un appui financier de 2 100 000 USD pour venir en aide aux populations vulnérables les plus affectées.




## Méthodologies de la vulgarisation agricole

### Appui aux OPA pour un meilleur encadrement aux éleveurs dans le cadre d'un nouveau Partenariat Public-Privé

Ce manuel servira de référence aux agents d'appui conseil et à leurs superviseurs, aux conseiller(e)s agricoles des bureaux d'études privés, ainsi qu'aux étudiants des instituts supérieurs agricoles. Sa conception permet une meilleure compréhension de la pédagogie des adultes afin de mieux les informer, de les inciter à adopter des idées nouvelles et des pratiques innovantes. A travers cet outil, ils/elles pourront augmenter leur production et améliorer d'une manière générale les conditions de vie dans les zones rurales.

Lettre d'Information du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord  
**Adresse :** 43, Avenue Kheireddine Pacha, 1002 Tunis Belvédère Tunisie  
**Tél. :** +216 71 906 553 - **Fax :** +216 71 901 859  
**Contact :** fao-tun@fao.org

**Directeur de la publication :** Benoit Horemans, Coordinateur du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord et Représentant en Tunisie

